Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le
ID : 087-278708516-20231207-20231207_B02-DE

LIMOGES HABITAT

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 7 DECEMBRE 2023

20231207_B02 - RESIDENCE SADI CARNOT – Acquisition-Amélioration de 8 logements collectifs dont 5 PLUS – 6-10 place Carnot à Limoges - Convention de Financement avec la Ville de Limoges

---

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le jeudi 7 décembre 2023 à 17 heures 15 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Jean-Luc BONNET, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le
ID : 087-278708516-20231207-20231207_B02-DE

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'opération d'acquisition-amélioration de 8 logements collectifs dans le cadre de l'Offre Nouvelle située 6-10 place Carnot à Limoges,

Vu la participation financière à intervenir dans le cadre du « Règlement d'Interventions » de la Commune de Limoges,

Vu le montant de cette participation de 29 000 €, réparti en 5 000 € pour les 5 logements PLUS soit 1 000 € par logement PLUS, et 24 000 € pour surcharge foncière, soit 3 000 € par logement PLUS et PLAI,

Vu la nécessité de formaliser l'accord par le biais de la signature de la convention de financement entre Limoges habitat et la Ville de Limoges,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de la convention de financement entre Limoges habitat et la Ville de Limoges ainsi que tout autre document afférent à cette participation financière.

Formalités de publicité effectuées
le 11 DEC. 2023

Pour extrait conforme,
Limoges, le 11 DEC. 2023
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD